

Liberté Égalité Fraternité



Et si vous deveniez Directeur(trice) de la stratégie régionale en santé de l'ARS Bretagne? Château de Combourg

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. A), agent de direction inscrit sur L3, praticien conseil ou agent contractuel. **Vous êtes et vous savez:**

Vous connaissez :

- Maitrise de l'organisation sanitaire et administrative
- Maitrise de la législation relative au domaine de la santé
- Management et gestion publique

- Capacités à manager, animer des équipes pluridisciplinaires
- Analyser une situation d'urgence et à coordonner les réponses adaptées
- Sens de la communication, du dialogue et du travail en équipe
- Qualités relationnelles, réactivité, disponibilité et prise de recul

Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine

Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 8 juin 2023** à <u>ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr</u>

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée dans le lien)

ARS Bretagne 6 place des Colombes CS 14253 35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr



Vos missions

Membre du comité exécutif de l'ARS (COMEX), le/la Directeur(trice) de la stratégie régionale en santé participe au pilotage global de l'ARS. En son absence, il/elle représente la Directrice générale dans les instances et réunions se rapportant au domaine de la stratégie régionale en santé.

Il/elle assiste la Directrice générale au conseil de surveillance de l'ARS pour effectuer les présentations ou répondre aux questions relatives au domaine de la stratégie régionale en santé.

Le/la Directeur(trice) de la stratégie régionale en santé assure l'encadrement, l'animation et la coordination de l'ensemble de l'activité de la direction de la stratégie régionale en santé.

Il/elle organise et assure les articulations au sein de sa direction et avec les autres directions de l'ARS. Il/elle développe les partenariats avec les services de l'Etat et les collectivités locales.

Le/la directeur(trice) a pour mission :

- le pilotage du Projet Régional de Santé et des contrats locaux de santé,
- la mise en œuvre du CPOM de l'ARS et de la feuille de route interne,
- la coordination des relations avec la démocratie en santé et le suivi des instances afférentes,
- > le pilotage de la mission d'observation/statistiques et évaluation et du programme régional inspection/contrôle (PRIC),
- > l'élaboration du programme d'action qualité et de la politique d'accompagnement de l'offre ambulatoire,
- le pilotage de la gestion des formations initiales médicales et paramédicales.

Le directeur s'appuie sur 2 directions adjointes :

o <u>La Direction adjointe Qualité et Pilotage organisée en 2 départements et 1 pôle</u> :

La direction adjointe a en charge de l'élaboration, la mise en œuvre territorialisée, du suivi et de l'évaluation du projet régional de santé. Elle est également en chargée de la préparation, du suivi des instances de la démocratie en santé, de la coordination du programme qualité, des protocoles de coopérations et du PRIC de l'ARS ainsi que de la mission observation/statistiques.

- · Le département qualité et droit des usagers,
- Le département PRS, pilotage et statistiques
- Le pôle secrétariat et démocratie en santé

o La direction adjointe soins de proximité et formations en santé organisée en 3 départements :

La direction adjointe a en charge la coordination de la politique de soutien et d'accompagnement des professionnels de santé exerçant en ville. Elle favorise une meilleure répartition géographique notamment par le déploiement d'aides incitatives. Elle organise la permanence des soins ambulatoire et contribue à la mise en place du SAS, la gestion des transports sanitaires. Elle accompagne les projets d'organisations territoriales des soins de proximité, de CPTS et la structuration des DAC.

Elle développe les partenariats nécessaires et pilote au niveau régional avec les facultés, les instituts et le Conseil Régional et au niveau national avec l'ONDPS pour mettre en œuvre la politique de formation initiale des professionnels de santé.

- Le département des formations en santé
- Le département de l'accès aux soins et de la régulation de l'offre
- Le département de l'organisation et de la coordination des soins

Conditions Particulières:

Participation aux astreintes de direction.

Poste soumis à déclaration publique d'intérêts (DPI)

Retrouvez l'intégralité des missions sur la PEP en cliquant ICI

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

